

## RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE FONDS MONDIAL POUR LES MEMBRES DE NSWP

Le responsable principal des programmes de NSWP, Mick Matthews, est membre de la Délégation des communautés siégeant au conseil d'administration du Fonds mondial. Cette délégation est régulièrement informée des discussions qui ont lieu pendant les réunions du comité du conseil d'administration du Fonds mondial. Ci-dessous sont résumés les points principaux abordés durant les récentes réunions.

### Comité de la stratégie

La Délégation des communautés se concentre sur quatre points principaux :

#### 1. La méthodologie d'allocation des financements :

La révision en cours de la méthodologie d'allocation des financements du Fonds mondial a fait l'objet d'une discussion en termes d'impact et de paramètres ; aucune décision n'a été prise.

*Les populations clés* : Le barème d'allocation du Fonds mondial comprend un facteur d'ajustement applicable aux populations clés. Une fois que l'allocation d'un pays est déterminée, des « ajustements qualitatifs » – dont l'ajustement applicable aux populations clés – sont effectués. Une proposition d'ajustements a été soumise mais il est encore possible de faire des suggestions pour l'améliorer concernant notamment les modalités d'allocation des sommes supplémentaires et les bénéficiaires de cet argent. De telles suggestions seraient très appréciées par la Délégation des communautés : sont particulièrement bienvenues les idées favorisant un meilleur impact dans les endroits où la charge de morbidité chez les populations clés est la plus importante. [Pour plus d'informations sur la méthodologie d'allocation des financements, veuillez cliquer ici.](#)

*L'investissement à effet catalyseur* : Une discussion a eu lieu pour savoir si l'investissement à effet catalyseur est un système qui fonctionne bien et pour savoir si la liste des priorités n'est pas trop longue. NSWP affirme depuis longtemps que le nombre de priorités inscrites sur la liste est trop important pour que l'investissement à effet catalyseur ait un impact véritable ; c'est un point de vue qui est désormais partagé par d'autres. Il est possible de faire des suggestions quant à la façon de réduire le nombre de priorités sur la liste et quant aux critères de sélections des priorités. Là encore, la Délégation des communautés apprécierait grandement vos propositions.

*La répartition par maladies* : Il existe une volonté importante d'augmenter l'allocation pour la tuberculose, mais cela signifierait qu'il faudrait réduire l'allocation pour le VIH. Aucune décision n'a été prise ; le prochain comité se penchera sur le maintien / le changement de la répartition par maladies des sommes allouées lorsqu'il aura davantage d'informations.

#### 2. Le financement des pays en crise

Cinq millions de dollars ont été exceptionnellement alloués au Venezuela cette année pour faire face à la discontinuation des traitements contre le VIH et la tuberculose suite aux problèmes économiques et sociaux graves survenus dans le pays. Les membres du Comité ont voulu savoir comment le montant de cette somme avait été décidé étant donné que d'autres pays sont également dans un état de crise et ont aussi besoin de ce type de soutien. Cette aide au Venezuela est devenue problématique parce que le Fonds mondial n'apporte pas habituellement ce type de soutien financier exceptionnel. Les donateurs ont dit qu'ils observeraient ce que fait le secrétariat du Fonds mondial avant de s'engager davantage. La décision sera réexaminée en septembre.

#### 3. La propension au risque

Le Comité a abordé la question de savoir s'il devrait y avoir une « propension au risque » dans tous les domaines d'activité du Fonds mondial. Il n'est arrivé à aucune conclusion mais il a été décidé qu'il y aurait une « propension au risque » durant la « transition », la « propension au risque » devant être constante

pendant tout le processus de financement. Aucun consensus n'a cependant été atteint concernant la pérennité et les droits humains.

**4. L'évolution des instances de coordination nationale** – La dernière mise à jour a permis de présenter dans les grandes lignes les changements proposés pour les instances de coordination nationale. Ces changements ont été adoptés pendant la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en mai et seront mis en œuvre prochainement pendant une période d'essai. La question a été abordée par le Comité de savoir quels seraient les pays qui mettraient en œuvre le nouveau système. Le secrétariat du Fonds mondial a informé le Comité qu'une liste de pays a été établie et qu'il attend une réponse de la part des instances de coordination nationale pour savoir si elles acceptent de prendre part à la période d'essai ; la liste n'inclut cependant pas les instances de coordination nationale des régions. Le Comité a également discuté de la continuation du système après la période d'essai et abordé la question du financement de la mise en œuvre des changements. La plupart des donateurs sont d'accord pour que le financement de l'évolution des instances de coordination nationale vienne des investissements à effet catalyseur. La Délégation des communautés s'oppose cependant vigoureusement à cette proposition. La Délégation des communautés ne considère pas que le financement soit la solution prioritaire et demande que l'expertise et la participation des communautés qui siègent aux instances de coordination nationale soit davantage reconnues. Cela ne semble néanmoins pas faire l'objet d'une priorité pour tout le monde.

#### **Le comité d'audit et des finances**

La plupart des discussions de ce comité tournaient autour de la reconstitution des ressources. À l'heure d'aujourd'hui, il est difficile de prévoir ce que feront les États-Unis et il est probable que les contributions d'autres pays resteront statiques. La reconstitution des ressources pourrait donc, cette fois-ci, être particulièrement difficile pour le Fonds mondial. Le Comité a décidé que la publication intitulée « Pourquoi investir dans le Fonds mondial ? » (il s'agit du document utilisé par le Fonds mondial pour justifier les sommes demandées aux donateurs pour la reconstitution des ressources) devrait être fondé sur la demande. Ils ont aussi discuté de l'évolution des instances de coordination nationale et pris note de la position adoptée par les donateurs concernant l'allocation de financements venant des investissements à effet catalyseur. Le Comité s'est aussi penché sur le problème des salaires des membres du personnel considérés comme trop élevés par certains et a décidé de la création d'un groupe de travail sur la rémunération composé d'un président, d'un vice-président et de représentants de fondations privées et d'Asie du Sud-Est.

#### **Le comité d'éthique et de gouvernance**

Le Comité a discuté du renforcement du processus de sélection du président et du vice-président du conseil d'administration, ce qui est un point important étant donné qu'ils sont responsables de la supervision des discussions futures concernant la composition du conseil d'administration et les élections. Certains membres votants souhaiteraient que le système de vote soit modifié ce qui pourrait potentiellement réduire la capacité de la Délégation des communautés à influencer les décisions du conseil d'administration. Le Comité a aussi envisagé de renforcer le processus de sélection des membres du Comité, en particulier pour garantir que la sélection se fasse dans de bonnes conditions.

Le Comité comprend un représentant des délégations de la société civile qui sera bientôt sélectionné ; les trois délégations de la société civile ont soumis plusieurs noms au conseil d'administration qui prendra une décision sous peu.

Enfin, la Délégation des communautés continue d'encourager l'adoption d'un Cadre éthique pour la prise de décision au sein du Fonds mondial. Ce point particulier a été discuté pendant la réunion mais, bien que le Comité soit habilité à prendre une telle décision, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Ce bulletin ne constitue qu'un aperçu des discussions qui ont actuellement lieu au sein des organes de gouvernance du Fonds mondial.

Si vous avez des commentaires concernant les différents points soulevés ci-dessus ou si vous souhaitez avoir davantage d'informations sur un sujet spécifique avant de faire des commentaires, veuillez contacter Mick à l'adresse [mick.matthews@nswp.org](mailto:mick.matthews@nswp.org). Il vous répondra et s'assurera que vos commentaires sont rapportés au niveau de la Délégation des communautés.